

Permis d'exploitation_Renouvellement



Objectifs

- Actualiser sa connaissance des conditions requises pour l'exercice de l'activité de débitant de boisson : liées à la personne, à l'activité
- Maîtriser les obligations professionnelles du débitant de boisson : lutte contre l'alcoolisme, nuisances sonores, protection des mineurs ...
- Maîtriser les principes de responsabilité (responsabilité civile, pénale et professionnelle)
- Actualiser ses connaissances sur les procédures administratives liées à la vie d'une licence



Méthodes et moyens

Pédagogie :

- Exposés, supports audiovisuels
- Travaux sur l'identification des risques professionnels présents

Evaluation :

- Evaluation des acquis en cours et en sortie de formation

Espace formation :

- Salle de cours

Tarif

175€

Nets de taxes (exonéré de TVA). Possibilité de prise en charge totale ou partielle sous conditions*.



Durée

1 jour - 7 heures



Prérequis

Être titulaire du permis d'exploitation



Effectifs

Minimum : 6

Maximum : 12



Publics

Chef d'entreprise, conjoint-collaborateurs



Attestation de stage au terme de la formation



Formateur

Professionnel agréé par le Ministère de l'Intérieur

Les dates

Site	Contact Conseillère Formation	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre
Metz 5 boulevard de la Défense	SOUR Valérie vsour@cma-moselle.fr 03 87 39 31 43	-	-
Forbach 1 Rue Camille Weiss	WENGELER Isabelle iwengeler@cma-moselle.fr 03 87 87 04 80	-	03 novembre 2026 (9h-17h)
Thionville 10 allée de la Terrasse	BUZON Claire cbuzon@cma-moselle.fr 03 82 59 45 89	-	13 octobre 2026 (9h-17h)



Programme

Le Permis d'Exploitation concerne tout futur exploitant à l'occasion de l'ouverture, de la mutation, de la translation ou du transfert d'une licence de débit de boissons III et IV ouvert après avril 2007. Depuis Avril 2009, il s'adresse à toute personne déclarant l'ouverture ou la mutation d'un établissement pourvu de la "petite licence restaurant" ou "restaurant".

- Actualisation des connaissances des classifications des boissons et des débits de boisson
- Actualisation des connaissances des conditions d'exploitation d'un restaurant ou débit de boisson tenant :
 - A la personne
 - A la licence (spécification des types de licence, problématique des transferts de licence)
- Actualisation des connaissances des obligations légales liées à l'exploitation de l'établissement
- Les obligations liées à l'établissement
- Les horaires d'ouverture et de fermeture
- Les affichages obligatoires
- Les obligations juridiques territoriales, la réglementation départementale, les spécificités communales
- Actualisation des connaissances sur les problématiques liées à l'exercice de l'activité d'exploitant de débit de boisson ou de restaurant



Inscriptions

- Réception du bulletin d'inscription au plus tard **quatre** semaines avant le démarrage de la formation.



Accessibilité

- Nous consulter concernant les conditions d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.